

20^{EME} ANNIVERSAIRE DU CNEVA/LERPAS (1971/1991)

Centre National d'Etudes Vétérinaires et Alimentaires
Laboratoire d'Etudes sur la Rage et la Pathologie des Animaux Sauvages
Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

XV^{EME} COLLOQUE FRANCOPHONE DE MAMMALOGIE "ECOLOGIE, COMPORTEMENT, EVOLUTION DES CARNIVORES"

Vendredi 18 Octobre / Dimanche 20 Octobre 1991

Centre de Formation Forestière
de l'Office National des Forêts
Velaine-en-Haye (RN4, près de Nancy)



Cette réunion a lieu sous le haut patronage du Service de la Recherche et du Traitement de l'Information en Environnement (SRETIE) du Ministère de l'Environnement.

Elle est organisée par le CNEVA avec l'aide de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères et de l'Office National des Forêts.

Sont vivement remerciés pour leur aide, le Conseil Général de Meurthe et Moselle, la société Centravet et la Station Lorraine de Conservation de la Nature (GECNAL).

REGIME ALIMENTAIRE de la LOUTRE dans le MARAIS
POITEVIN et COMPARAISON avec les RESSOURCES
ICHTHYOLOGIQUES.

par

Roland M. LIBOIS et René ROSOUX

Laboratoire d'Ethnologie de l'Université de Liège; Institut de Zoologie;
Quai Van Beneden, 22, B-4020 Liège
Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée;
Place de l'église, F-17170 La Ronde

La détermination du régime d'une espèce est sans nul doute un premier pas important dans l'étude de ses exigences écologiques. Néanmoins, étant donné les résultats scientifiques disponibles à ce sujet sur la loutre, certains s'interrogeront sur les raisons qui nous ont menés à réaliser à nouveau ce type d'étude en France.

A. l'époque où nous avons débuté ces investigations (1986), nous disposions certes de nombreuses informations sur le régime de l'espèce mais presque toutes concernaient les îles britanniques ou les pays scandinaves. Les premiers travaux relatifs à la Péninsule ibérique commençaient seulement à être publiés et aucun renseignement n'était disponible pour la partie continentale tempérée de l'Europe, si ce n'est l'étude de Bouchardy (1986) sur le Massif Central. Il nous paraissait donc primordial de recueillir des informations, notamment dans les marais de l'Ouest, aucune étude approfondie de la loutre n'ayant été réalisée précédemment dans les zones de polders, milieu si particuliers à bien des égards.

La deuxième raison tient essentiellement à un aspect technique. Tous les auteurs qui se sont penchés sur la question ont toujours exprimé les résultats de leurs investigations en fréquence d'apparition des différentes catégories de proies, cette façon de procéder a trois inconvénients majeurs:

- elle surestime l'importance de proies qui apparaissent souvent mais en faible nombre;
- elle sous-estime celle d'éventuelles proies abondantes qui n'apparaissent que dans un nombre restreint d'échantillons;
- elle est incapable de préciser l'impact biocénotique de la loutre puisqu'elle ne permet aucune traduction, même approximative, des résultats en termes de biomasses ingérées.

Pour pallier cet inconvénient, différents auteurs ont tenté des estimations de la taille des principales proies capturées. Leur méthode n'est toutefois jamais clairement et complètement explicitée et leurs résultats demeurent relativement imprécis. Nous avons donc jugé utile de développer une technique fiable, reproductible et précise d'estimation des biomasses ingérées.

Enfin, nous souhaitions arriver à comparer l'alimentation de la loutre avec les caractéristiques du peuplement piscicole de certains cours d'eau, ce qui n'a été tenté qu'en de rares occasions.

Depuis le début des recherches sur la loutre dans le Marais Poitevin, 777 épreuves ont été récoltées et analysées. Notre technique d'analyse consiste à reconnaître les os caractéristiques des espèces de poissons, à les compter et à les mesurer. Nous avons recherché des corrélations entre certaines dimensions de ces pièces et la longueur des poissons et entre la longueur et le poids des poissons. Cela nous a permis

de compter les fréquences d'apparition des différents items, de les dénombrer et d'estimer leur biomasse. Simultanément, nous nous sommes assurés que les restes présents dans les épreintes pouvaient donner une image fidèle du régime effectif.

D'une manière générale, le régime des loutres poitevines apparaît quelque peu caricatural des situations connues dans les milieux eutrophes: l'anguille est très largement dominante, tant en fréquence d'apparition qu'en abondance ou qu'en biomasse (resp. 40 %, 52 % et 53 %). Son importance ne varie pas significativement en fonction des saisons et très peu en fonction des endroits. La loutre exploite tout de même des ressources localement abondantes, comme les gastérostéidés ou les préêtres (*Atherina presbyter*) dans les milieux très minéralisés ou subsaumâtres. Toutefois, ces petits poissons ne représentent qu'une infime part de la quantité de nourriture prise (0,5 % env.). Les *Cyprinidae* en revanche, et plus particulièrement la tanche, forment une importante catégorie de proies sur le plan des biomasses ingérées (24 %). Le reste de la ration est constitué par les oiseaux (5 %), les mammifères (5 %), le brochet (5 %) et les batraciens (2,5 %). Le régime comprend enfin quelques percidés et centrarchidés, l'un ou l'autre mugilidé, quelques couleuvres, de nombreux insectes (Hydrophiles, Dytiques, Courtilières...) et occasionnellement une écrevisse ou une crevette.

D'une manière générale, le régime des loutres du Marais varie donc peu. Nous avons cependant mis en évidence une consommation moindre de cyprinidés en période de sécheresse sévère. La loutre consomme alors plus de proies non directement liées à l'eau (couleuvres, grenouilles, oiseaux ou mammifères) et plus d'anguilles, poisson moins exigeant que beaucoup d'autres en ce qui concerne l'oxygénation des eaux. La plupart des poissons capturés sont de taille assez faible: 25 à 30 cm en moyenne pour l'anguille; généralement inférieure à 12 cm (LT) pour les autres espèces. Il s'agit donc principalement de menu fretin qui n'a guère d'intérêt commercial pour les pêcheurs professionnels ou sportif pour les adeptes de la gaule.

En vue de comparer les grands traits du régime et certaines caractéristiques des peuplements piscicoles, nous avons bénéficié d'une part des résultats d'une recherche menée sur l'anguille (GASQUEL, 1985 et LEGAUT, 1987) et, d'autre part, d'une campagne de pêches à l'électricité que le CSP de Poitiers a réalisée à notre demande en quelques endroits du Marais.

En confrontant toutes ces données, nous avons pu mettre en évidence que la loutre n'opérait aucune sélection sur certaines classes de taille, que ce soit chez l'anguille ou chez les cyprinidés. Nous avons également pu mettre en évidence un certain dédain vis à vis du gardon et une préférence assez nette pour l'anguille. La ressource anguille s'avère donc d'un intérêt primordial pour les loutres du Marais Poitevin. A cet égard, la diminution des stocks documentée par GASQUEL (1985) pourrait s'avérer préoccupante à moyen terme.

REFERENCES

- Gascuel, D. (1985).- *La civelle d'anguille dans l'estuaire de la Sèvre Niortaise. Vol II : Biologie et écologie, dynamique de migration. Rapport Parc naturel rég. Marais Poitevin & ENSA Rennes*, 231 p.
Legault, A. (1987).- *L'anguille dans le bassin de la Sèvre Niortaise. Biologie, Ecologie, Exploitation*. Publ. Dépt. Halieutique ENSA, n° 6, Rennes, 305 p.